

REUNION DU 04 novembre 2011  
A 20 h 30

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Taxe d'aménagement
- Point sur les travaux
- Recensement de la population
- Point sur la saison touristique
- Avenant à la convention de l'agence postale
- Divers

**Absent :** Nathalie VILET (procuration à Myriam JEAN), Nicole CIBAUD

**Urbanisme :**

Déclaration de Travaux :

Monsieur FASSOLETTE : Habillage d'une façade existante en bois (les Clôts)

Monsieur CHASSON : construction d'une piscine (les Brudonnes)

**TAXE D'AMENAGEMENT :**

La loi de finances rectificatives pour 2010 a adopté la réforme. La taxe d'aménagement est instituée par délibération pour les communes hors PLU ou POS ou communautés urbaines.

Cette taxe remplace la taxe locale d'équipement, la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles et la taxe départementale pour le financement du CAUE.

La mise en place de cette taxe conduirait à une taxe supplémentaire sur les autorisations de construire (permis de construire et déclaration préalable). Le conseil municipal s'interroge sur l'opportunité de voter cette taxe compte tenu du nombre d'autorisations d'urbanisme déposé actuellement.

Après avoir délibéré, le conseil vote contre la taxe d'aménagement par 12 voix et 2 abstentions

La taxe supplémentaire sur le terrain constructible est évoquée. Elle peut correspondre à la situation de la commune

Point sur les travaux :

Maison blanche – pont de Garde poule : travaux en voie de finition manque les barrières

Point propreté des Clôts en cours de réalisation, celui de Deyras sera fait ensuite.

Réparation des chasses neiges

Jointine : sentier pédestre autour du lac ; problème de foncier pour deux propriétaires ; la municipalité d' Etables participera aux frais ainsi que la commune de saint Victor.

Calendrier : confirmation des projets le 17 novembre, journée d'aménagement par les bénévoles la date sera confirmée lors des vœux début janvier.

La PVR de Grenouillat : les caniveaux sont posés, le goudronnage sera fait dans les semaines à venir.

Mur de soutènement chemin de la Planta : des travaux de réfection sont à faire rapidement.

Recensement de la Population : Recensement à partir du 19 janvier jusqu'au 18 février 2011,

Avenant de l'Agence Postale : après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'avenant au contrat de la poste (modification du plafond de retrait de dépannage, minimum d'heures d'ouverture au public non imposé par la poste)

Bâtiment de Deyras : l'analyse des offres est en cours d'étude, le rapport définitif sera présenté au conseil municipal lors de la prochaine réunion

### Frais scolaires :

Participation au frais scolaires des communes ou sont scolarisés des enfants de St Victor :

LEMPS : 330.55 Euros par enfant pour 2 enfants : la convention est adopté à l'unanimité.

SAINT JEURE D'AY : 833.37 euros par enfant : le conseil municipal décide de reconduire la délibération prise pour l'année scolaire précédente : le montant de la participation sera calculé en fonction de la participation de la commune de St Victor au contrat d'association de l'école de St Victor

### Foyer des jeunes :

Suite à quelques dysfonctionnements, le foyer a été fermé pendant une période assez longue. Il a été rouvert à compter du 22 octobre avec la mise en place d'une convention entre la mairie et le foyer des jeunes. Un apport de mobilier complémentaire et adapté sera proposé aux membres du foyer. Monsieur le Maire rappelle l'interdiction formelle de l'alcool dans les locaux.

### Communauté de communes :

1. Centre aéré de St Félicien : 28 enfants par semaine ont participé aux activités. La structure correspond à un besoin sur le territoire.
2. Logo en création la validation viendra au prochain conseil communautaire.
3. Déchetterie : l'ouverture s'est faite dans de bonnes conditions ;
4. Commission voirie :
  - Transfert de charges : St Victor ne souhaite pas modifier le transfert de charges
  - Une réflexion est en cours sur l'organisation de services pour améliorer les interventions sur la voirie des communes.
  - nectardechois a fait une saison correcte malgré quelques problèmes de matériels– Prévision de création d'un bâtiment.
5. les propriétaires de la station d'essence de St Félicien projettent de fermer. La CCPSF pourrait intervenir pour maintenir ce service indispensable au territoire.
6. Une réunion sur la santé aura lieu mi janvier pour permette au remplaçant du docteur Madjar d'être associé aux discussions
7. Fromagerie du vivarais : appui de la démarche chambre d'agriculture et les producteurs du caillé doux,
8. renouvellement du contrat du chargé de mission : mi-temps animation générale de la communauté de communes, mi-temps ORC
9. le Bulletin intercommunal n° 4 paraîtra dans les prochaines semaines.

Feuille de chêne bulletin n°7 : Son élaboration a pris quelques retards. Il sera déposé dans les boites aux lettres début décembre.

Conseil Municipal des Jeunes : Les Panneaux d'exposition de l'association des maires de l'Ardèche sera transmise à l'école mi-novembre

### Dates à retenir :

Prochaine réunion du conseil le 16 décembre

Vœux du conseil municipal à la population le 7 janvier